

Avec le soutien du Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA)

Les restructurations d'entreprises et leurs incidences sur les travailleurs

Rappel : 4 rencontres pour ce programme

1. 22 et 23 avril 2022, « Les points clefs du licenciement pour motif économique »
2. Automne 2022, « Les restructurations sans rupture du contrat de travail »
3. Printemps 2023, « Les représentants du personnel face aux restructurations »
4. Automne 2023, colloque de clôture à l'Université Strasbourg

Les points clefs du licenciement pour motif économique

Trois aspects du licenciement pour motif économique doivent être examinés pour comprendre le contexte dans lequel s'inscrit une restructuration en France et en Allemagne.

Il importe, d'abord, de déterminer la marge d'appréciation qui est laissée au juge concernant le « motif économique » de la réorganisation qui se traduit par une suppression ou une transformation d'emploi.

Il faut, ensuite, identifier la manière dont le juge s'intéresse au lien entre le besoin économique de restructurer l'entreprise et les incidences que cette restructuration a sur l'emploi.

Il est, enfin, utile de déterminer sur quelles bases s'effectue l'identification des salariés concernés par la restructuration et comment sont choisis les salariés faisant l'objet d'une mesure de licenciement.

Vendredi 22 avril 2022

16h45 Accueil des participants

17h00 **Le contrôle du « motif économique » de la réorganisation**

Intervenant (France) Sylvaine Laulom

Intervenant (Allemagne) Gerhard Binkert

18h30 **Le contrôle du lien entre le besoin économique et l'ampleur de la restructuration de l'entreprise**

Intervenant (France) Hélène Cavat

Intervenant (Allemagne) Mathias Maul-Sartori

20h00 Fin des travaux de la première journée et dîner

Samedi 23 avril 2022

10h00 **L'identification des salariés concernés par la restructuration et le licenciement**

Intervenant (France) Elsa Peskine

Intervenant (Allemagne) Philipp Gebauhr

11h30 Déjeuner

13h 30 **Bilan de la journée d'étude**

Discussion du programme de la prochaine journée

16h 30 Fin des travaux

Lieu et coordonnées

Université Lyon II Lumière

Institut d'études du travail de Lyon (IETL)

18 quai Claude Bernard LYON

Contact : Benjamin DABOSVILLE

dabosville@unistra.fr